
NOTICE HISTORIQUE & BIOGRAPHIQUE

SUR

LA FAMILLE SEGUENOT

L'une des familles les plus honorables d'Avallon est sans contredit celle des Seguenot. Il n'existe aucune étude sur elle, aussi avons-nous pensé qu'il serait peut-être agréable à la docte Société d'Avallon d'en connaître la filiation.

Les Seguenot, portant de sable à trois taux d'argent, paraissent pour la première fois dans l'histoire sur la fin du règne de Henri III.

I. Jean Seguenot, le premier que nous connaissons, vivait à Avallon en 1580. Il était conseiller du roi et son avocat au bailliage et prévôté d'Avallon. Il laissa 1° Nicolas, qui suit; 2° Claude, né à Avallon le 6 mai 1596; se destina de bonne heure à la carrière ecclésiastique. Après avoir fait ses études en théologie à la Sorbonne, il renonça brusquement au sacerdoce, se fit avocat au

Parlement de Bourgogne, et plaida aux barreaux de Dijon et de Paris. Ayant été pourvu d'une charge de judicature, Claude Seguenot exerça durant quelques années, puis, en 1624, il se retira dans la congrégation de l'Oratoire de Paris. L'année suivante, il accompagna le cardinal Pierre de Bérulle en Angleterre, à la suite de la princesse Henriette de France, épouse du roi Charles I^{er} d'Angleterre. De retour à Paris en 1626, Seguenot reçut la prêtrise des mains de Mgr de Gondy en 1629, — il avait alors 33 ans. — Successivement supérieur des Maisons de Nancy, de Rouen, de Saumur et de Dijon, il se lia intimement avec l'abbé du Vergier de Saint-Grân, avec le célèbre Arnaud et avec presque tous les amis de l'un et de l'autre. Son *Traité de la Sainte-Virginité*, imbu des doctrines jansénistes, lui attira les persécutions de la Sorbonne et du pouvoir. Le cardinal de Richelieu le fit écrouer à la Bastille, et il alla expier dans les fers la singularité de ses opinions. Rendu à la liberté en 1642, il devint, en 1660 assistant du général de l'Oratoire, et, de 1667 à 1673, il fut supérieur de la Maison de Paris, où il mourut le 7 mars 1676. « Claude Seguenot, a dit Courtépée (1), fut un savant et un prêtre d'une grande piété. » Ses livres sont écrits avec élégance, clarté et facilité. Homme du monde et de la meilleure société, Seguenot fut l'un des prêtres les plus instruits et les plus éclairés du xvii^e siècle. On a de lui 1^o *Conduite de l'Oraison pour les âmes qui n'y ont pas de facilité*. Lyon, 1634 in-12; 2^o édition, Paris, 1635; 3^o édit., Lyon et Paris, 1660 in-12; 4^o édit., Lyon et Paris, 1663; 5^o édit., Lyon et Paris, 1674, etc.; — 2^o *Élévations à Jésus-*

(1) V. Courtépée. *Description du Duché de Bourgogne*. 1^{re} édition, tome V, p. 637, 2^e édit., III. page 617.

Christ Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement, contenant divers usages de grâce sur ses perfections divines. Paris, 1635; 3° *Traité de la Sainte Virginité*, discours traduit de saint Augustin, avec quelques remarques pour la clarté de sa doctrine. Paris, Jean Camusat, 1638, in-8 de 201 pages pour la traduction, et 192 pour les notes. *Pratique de vertu et de direction pour les âmes qui ont à vivre dans le monde*, Paris, in-12 de 209 pages. Ses notes furent attaquées vivement par le docteur Le Mée. Rendu à la liberté, Seguenot entreprit de défendre ses notes contre la censure de la Faculté, et il composa à ce sujet un Mémoire qui n'a jamais été imprimé; 4° *Traité de la contrition*, pour servir d'apologie aux notes précédentes; 5° *Retraite de dix jours*. Signalons encore la traduction latine des œuvres de Bérulle, entreprise en 1626, et qui ne manque pas d'un certain mérite.

II. Nicolas fut conseiller du roi et son avocat au bailliage et prévôté d'Avallon, du 16 janvier 1629 (1) au 2 août 1649 (2). Il laissa 1° Jean-Bernard, qui suit; 2° Claude, qui suivra; 3° Jacques, conseiller du roi et son avocat au bailliage et chancellerie d'Auxois, de 1634 (3) à 1648, substitut du procureur général en la Chambre des comptes de Dijon le 31 décembre 1676 (4),

(1) V. Arch. de Bourgogne, à Dijon. Chambre des Comptes, B, 41, fo 175.

(2) V. Chambre des Comptes. B, 47, fo 40. Et Peincedé, Recueil de Bourgogne, aux mêmes Archives, t. V, p. 842.

(3) V. Chambre des Comptes, B, 43, fo 70. Et Peincedé, t. V, p. 665.

(4) V. Arch. Ch. des Comptes, B, 52, fo 117. Et Peincedé, t. V, p. 987.

substitut du procureur général au Parlement de Bourgogne à la place de noble Benjamin Bichot (1), démissionnaire en 1691 (2), mort en 1692, laissant de N.... Brondault (3) une fille, Michelle, qui était veuve en 1727 (4) d'Antoine du Potet de Genouilly (5).

III. Jean-Bernard, conseiller du roi en ses conseils, fut avocat général en la Chambre des comptes, en vertu de lettres de provisions en date du 27 novembre 1656, il fut reçu par arrêt du 24 février 1657, résigna après trente-cinq ans d'exercice, et obtint des lettres d'honneur en 1693 (6). Il mourut à Fleurey-sur-Ouche le 10 janvier 1707, et fut inhumé en l'église Saint-Jean-Baptiste dudit lieu. Il laissa 1° Jean, qui suit ; 2° Nicolas, reçu jeune encore dans le corps des Mousquetaires, mort dans un âge peu avancé ; 3° Jules, écuyer, d'abord capitaine au régiment d'Anjou, puis dans celui d'Auxois. Il reçut plus de vingt blessures à la bataille de Malplaquet et obtint des lettres de noblesse (7).

(1) Bichot, famille noble, originaire de Chateaufort, et encore existante. Bénigne Bichot portait d'or à trois sapins de sinople à une biche passante de sable.

(2) Ch. des Comptes, B, 53, f° 105.

(3) Brondault : d'argent à un hêtre de sinople, terrassé de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

(4) Peincedé, t. III, p. 916.

(5) du Potet : d'azur à trois vases d'or remplis de trois lis d'argent.

(6) V. Arch. Ch. des Comptes, B, 53, f° 129. — Et Peincedé, t. VI, p. 120.

(7) Courtépée (2° édit., III, p. 617), auquel nous empruntons ce fait, ajoute de Jules : Laissa un petit fils, qui, en 1780, habitait Marcilly ; nous ne savons s'il a laissé postérité.

IV. Jean, écuyer, conseiller du roi, fut avocat général en la Chambre des comptes de Dijon, le 8 juillet 1692 (1), et fut reçu le 6 août suivant. Il résigna en 1717 et mourut à Fleurey-sur-Ouche le 24 février 1740. Il fut inhumé en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Il ne laissa qu'un fils, croyons-nous, curé de Fleurey-sur-Ouche.

II. Claude Seguenot, avocat au Parlement de Bourgogne, était mort en 1681. Il avait épousé Elisabeth Siredey (2), dont il eut Pierre, qui suit.

III. Pierre Seguenot, écuyer, seigneur de Chambœuf, dont il reprit de fief le 2 mai 1695 (3), fut conseiller du roi en ses conseils et avocat général à la Chambre des Comptes le 23 novembre 1692 et reçu le 9 décembre suivant. Il résigna en 1718 et laissa : 1° Etienne, qui suit; 2° Elisabeth, mariée à Regnault, fils de Regnault Chevignard (4), conseiller au grenier à sel de Beaune, et de Marguerite Lorenchet (5).

IV. Etienne, écuyer, seigneur de Chambœuf, dont il

(1) Arch. Ch. des Comptes, B, 55, f° 110.

(2) Siredey: d'azur à une licorne d'or, onglée et accornée, brisée à l'épaule d'un croissant de même, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules, boutonnées de même.

(3) Arch. Ch. des Comptes, B, 10894.

(4) Chevignard: d'azur, au raisin de gueules, chargé d'un soleil d'or. Cette famille subsiste.

(5) Lorenchet: d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et, en pointe, d'un chat léopardé, passant aussi d'argent.

reprit de fief le 28 mars 1738 (1), fut conseiller auditeur en la Chambre des comptes de 1730 (2) à 1752 (3). Magistrat intègre, ami sûr, citoyen parfait, chrétien modèle, tel fut Etienne de Chambœuf. Sa mort, arrivée brusquement en 1752, fut pour sa compagnie une perte irréparable, tant il unissait à la science du jurisconsulte le tact et l'amabilité de l'homme du monde. Il laissa : 1° Etienne, qui suit (5), et Anne, dame en partie de Chambœuf, épouse de Nicolas d'Estang (4), écuyer.

V. Etienne Seguenot, écuyer, coseigneur de Chambœuf en 1752 (5), mourut sans postérité avant 1789.

Ainsi s'éteignit la famille Seguenot, dont l'un des membres fut en même temps l'une des gloires de l'Oratoire, de la Bourgogne et de la ville d'Avallon. En écrivant cette notice biographique, nous avons voulu rappeler à la mémoire des Avallonnais le souvenir d'une de leurs célébrités nationales. Avons-nous réussi? Nous l'espérons.

ALBERT ALBRIER,

*De la Société d'Histoire et d'Archéologie
de Chalon-sur-Saône, de la Société
d'Émulation de l'Ain, etc., etc.*

(1) Arch. Ch. des Comptes, B, 11001.

(2) Ch. des Comptes, B, 63, f. 276.

(3) Ch. des Comptes, B, 65, f. 641.

(4) D'Estang : d'azur au lion d'or, armé d'un bouclier d'argent et d'un sabre de même.

(5) Arch. Ch. des Comptes, B, 11032.